

## **Bilan de l'audience avec monsieur Thomas (IENA adjoint du DASEN Loire) lors de la journée lecture organisée à la médiathèque de Tarentaise.**

Cette demande d'audience fait suite à l'annonce de la fermeture du prêt enseignant qui inquiète les enseignants ligériens.

Nous avons été reçus en intersyndicale (Snuipp, Se-Unsa, Fo et Sgen-Cfdt ) de 14h à 15h 15 par Monsieur Thomas dans une salle de la bibliothèque.

Nous avons distribué des tracts et fait signer une pétition dès 13h à l'entrée de la bibliothèque et, avons été interviewés par des journalistes (dire lesquels?).

Notre intention était d'avertir les usagers de la bibliothèque et profiter de cette journée lecture pour des premiers échanges.

Monsieur Thomas en tant que responsable de l'éducation nationale nous a dit qu'il n'était pas de son ressort de gérer ce prêt de livres.

Selon nos informations, ce qui est acté, c'est la fermeture du local du prêt enseignant. Par contre, il y aurait toujours possibilité d'emprunter des livres dans les différentes bibliothèques pour sa classe. La question est : « Que va devenir le stock de 45 000 ouvrages, dont des lectures suivies jusqu'alors disponibles au prêt enseignant ? ». Deux possibilités envisageables sont, premièrement : que le stock soit dispatché dans les différentes bibliothèques ce qui ne semble pas possible à moins d'agrandir les locaux ! L'autre possibilité préconisée par la municipalité est le transfert de responsabilité en direction de l'ESPE ou de Canopé...mais il faut avoir des locaux et du personnel pour gérer ceci !

La situation est complexe et plusieurs « partenaires » sont concernés :

- La mairie tout d'abord qui fournit locaux et personnel
- Saint-Etienne Métropole
- Canopé et l'ESPE
- Le personnel des bibliothèques stéphanoises
- L'Éducation Nationale (Attention l'ESPE et Canopé ne sont pas « éducation nationale » !) par rapport aux questions de formation, de projets autour du livre et de pédagogie.
- Les usagers du prêt, c'est-à-dire nous, les enseignants et les enfants.

L'intersyndicale demandera dès la rentrée des prochaines vacances une nouvelle audience en mairie réunissant tous les partenaires concernés. Nous invitons les collègues qui se sentent concernés et qui seraient disponibles à venir manifester pacifiquement à cette occasion afin de montrer que nous sommes inquiets à ce propos.

Lors de cette audience nous souhaitons aborder les questions suivantes en veillant bien à soumettre ces questions aux « bons » partenaires :

- A la mairie : nous avons le sentiment d'un désengagement politique de la municipalité sur les questions de culture et d'éducation. Par exemples : Pas ou peu (?) d'augmentation des crédits fournitures de début d'année alors que les prix eux sont en hausse. Difficultés croissantes à obtenir des subventions pour des projets pédagogiques. Fin des « études » après la classe avec le retour de la semaine à 4 jours. ..et maintenant fermeture du prêt enseignant. La question à soulever avec eux est « Quelle politique éducative en direction des écoles de la ville ? » et aussi « Dans quoi vont « passer » les économies qui vont être faites sur l' « école » ? et enfin : « N'y a-t-il pas moyen de conserver ce service de prêt aux enseignants en tenant compte des critiques qui lui sont faites ? »

Les arguments « mairie » sont que 55% des enseignants empruntant ne sont pas stéphanois. A ma connaissance, ce n'est pas indiqué que c'est un prêt aux enseignants exclusivement stéphanois ! C'est pour cette raison qu'il semble nécessaire de demander la présence de Saint-Etienne Métropole à cette audience.

Autre raison évoquée: de moins en moins d'enseignants utilisent ce service ou les autres possibilités d'action avec les médiathèques et de façon « consumériste ». Il semble donc nécessaire d'échanger avec le personnel des bibliothèques pour envisager des actions pour redynamiser des projets communs autour du livre, prendre en compte les remarques des bibliothécaires (qui restent majoritairement défavorables à la fermeture du prêt enseignant !). A ce sujet, nous devons pouvoir aussi discuter avec nos représentants de l'éducation nationale pour analyser les raisons de ce « désinvestissement » de la profession.

La semaine à 4 jours et demi a vraisemblablement désorganisé les habitudes des enseignants qui avaient moins de temps pour aller emprunter des livres !

- A Saint-Etienne Métropole : « Pouvez-vous faire quelque chose pour que ce service soit « reconnu » comme offert à tous les enseignants de Saint-Etienne Métropole » ?
- A l'ESPE et Canopé : êtes-vous en mesure d'assurer et d'assumer le relais de la municipalité si celle-ci continue à maintenir la nécessité et l'intérêt ( ? ) de se désengager de ce service ?
- Aux bibliothécaires : « Comment construire ensemble un partenariat avec l'EN pour redynamiser et rendre simple et utile les services et actions à destination des enseignants et de leurs élèves ?
- A l'EN : « Comment impulser au niveau de la formation une nouvelle dynamique partenariale de projets autour du livre ? ». Nous avons suggéré qu'un formateur puisse être « missionné » exceptionnellement pour travailler avec les partenaires concernés par le prêt enseignant pour élaborer des projets communs avec eux : cette demande a été « refusée ». Nous pouvons continuer à l'argumenter.

Des caisses de livres sont disponibles dans les circonscriptions pour les enseignants. Ces caisses ne « sortent » plus, alors qu'il y a quelques années il fallait s'inscrire très tôt sur un planning pour espérer pouvoir en bénéficier. Quelles explications avons-nous ? Que peut faire l'EN à ce sujet ? Monsieur Thomas nous a dit qu'il en parlerait avec les inspecteurs et les formateurs.

En résumé : que pouvons-nous faire chacun à notre niveau pour que nos élèves puissent s' « acculturer » avec l'aide de la ville et de Saint-Etienne Métropole ?

Nous envisageons par conséquent :

- Une demande d'audience multi partenariale afin de construire ensemble des solutions adéquates (début mai ?)
- Une demande de mobilisation des enseignants mais aussi des parents d'élèves devant la mairie à l'occasion de cette audience.
- De tenir informés les collègues enseignants, la presse et toute personne intéressée à ce sujet, des « résultats » de cette audience.
- De proposer des modalités d'actions « contestataires » originales en cas de non réponses à nos inquiétudes.

Nous vous tiendrons informés. Merci de nous soutenir dans cette action à long terme si vous en avez la possibilité (un simple message de soutien peut nous encourager à poursuivre). Nous avons besoin de montrer que nous sommes nombreux à être inquiets et à vouloir des réponses claires.

Merci et bon courage à nous tous